

SÉANCE DU 11 AVRIL 2026**Date de la convocation :**
07 AVRIL 2026**EFFECTIF LÉGAL : 15****EFFECTIF EN EXERCICE : 15****EFFECTIF VOTANT : 15**

L'an deux mille vingt-six, le onze avril à dix heures, les membres du conseil municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis, salle du Conseil en Mairie de Cattenières, sous la présidence de Daniel FORRIERES, Maire

Étaient présents : FORRIERES Daniel ; MARELLI Céline ; BOUTHORS Christophe ; DESORMAIS Sandrine ; DELMOTTE Clément ; BRICOUT Vanessa ; NOEL Patrick ; LAIGLE Cécile ; CAUCHY Camille ; HARY Laurence ; LAGREE Carine ; MEYER BANSE Véronique ; HERMAN Antoine ; DE-VRIEZE Hélène

Ont donné procuration : FIEVET Sylvain à NOEL Patrick

Étaient absents : , /

Secrétaire de séance : Céline MARELLI

Objet de la délibération : Désignation du correspondant défense**Numéro de la délibération : 2026-27**

Selon les directives de référence, chaque commune est invitée à se doter d'un correspondant défense afin de développer les liens entre la Nation et ses forces armées et de promouvoir l'esprit de défense auprès de la population.

En raison du renouvellement du conseil municipal, il appartient au Conseil Municipal de désigner le correspondant défense.

Concernant cette désignation, le correspondant-défense doit obligatoirement être un élu du conseil municipal.

Monsieur le Maire fait appel à candidature.

Monsieur Patrick NOEL se porte candidat

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des suffrages exprimés :

1. DÉSIGNE en qualité de correspondant défense :
 - Monsieur Patrick NOEL
2. DIT que cette désignation prend effet immédiatement pour la durée restant à courir du mandat municipal.

Certifié conforme,
Fait et délibéré en séance du jour, mois et an
ci-dessus mentionné,

Le secrétaire de séance,



Le président de séance,